

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROIFFIEUX

\*\*\*\*\*

Séance du **30 mai 2006**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil six et le 30 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de ROIFFIEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Henri GAILLARD**, Maire.

Présents : Mmes et Mrs, Maurice **BERCHU**, Louis-Claude **GAGNAIRE**, Georges **PATOT**, Ginette **RULLIERE**, Serge **BOUVIER**, Valérie **BOROT**, Martine **CHAMBON**, Suzy **CHANTEPY**, Bruno **CHAUSSINAND**, Maurice **FAURE**, Françoise **GRENIER**, Gérard **HEYRAUD**, Joël **PASCAL**, Elisabeth **PUAUD**, Louis **RAMIER**, Gilbert **ROCHAS**.

Absent ayant donné pouvoir :

Absent excusé :

Arrivé en cours de séance : Jean-Louis **TETE**

Secrétaire de séance : Serge **BOUVIER**

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le **23 mai 2006**

---

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2006 est adopté.

Présents : 17

Votants : 17

Pour : 17

---

## **2006.05.01 DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur Louis – Claude GAGNAIRE, adjoint aux finances présente la décision modificative n°1 au budget assainissement :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **adopte** la décision modificative n°1 au budget assainissement.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.02 AVENANT AU CONTRAT TEMPS LIBRES**

Monsieur BERCHU, 1<sup>er</sup> adjoint rappelle que le Contrat Temps Libres contractualisant les rapports entre la Caisse d'Allocations Familiales du Haut Vivarais et notre commune pour la mise en œuvre d'une politique d'action sociale globale et concertée, en faveur des enfants et des adolescents de 6 à 16 ans avait été signé pour 3 ans avec une échéance au 31 décembre 2005.

La CAF propose de prolonger de 6 mois ce contrat dans les mêmes termes et ce jusqu'au 30 juin 2006.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **décide** de reconduire le Contrat Temps Libres pour une durée de 6 mois jusqu'au 30 juin 2006 en termes identiques,

☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer le Contrat Temps Libres.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.03 CREATION D'UN ESPACE CINERAIRE**

Notre commune a lancé une consultation pour l'aménagement d'un espace cinéraire au cimetière communal.

A cet effet, cinq sociétés ont été consultées et deux entreprises ont remis une offre.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le projet de la société R. Munier SA, ainsi que le projet de la société Granimond.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de retenir le projet de la société Granimond qui propose une solution plus esthétique et évolutive. L'espace cinéraire sera composé d'un Columbarium pour 16 familles soit 64 places et d'un jardin du souvenir composé d'une stèle flamme monolithe, bordure et de deux bancs courbés pour un montant total de 19 490.00 € HT soit 23 310.04 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **décide** de retenir la société GRANIMOND, pour un montant de travaux pour l'aménagement d'un espace cinéraire de 19 490.00 € HT soit 23 310.04 € TTC,

☞ **sollicite** les subventions maximales auprès des différents financeurs ( Conseil Général... ) ;

☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.04 APPEL D'OFFRES OUVERT – MISE EN PLACE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Maire explique qu'un marché de travaux pour la mise en place de l'assainissement collectif a été lancé selon la procédure d'appel d'offres en vertu des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux se décomposent comme suit :

- Tranche Ferme : Beaumarais
- Tranche conditionnelle n°1 : Picancel – Montgagnan
- Tranche conditionnelle n°2.1 : Terre de la Croix – Fély
- Tranche conditionnelle n°2.2 : Méalore – Demeure – Manicieux

La commission d'appel d'offres a été régulièrement convoquée le mardi 25 avril et le vendredi 12 mai 2006.

Six entreprises ont remis une offre.

La commission d'appel d'offres a établi un classement et a donc choisi l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères énoncés dans le règlement de consultation, c'est-à-dire le groupement solidaire Bouchardon / Faurie pour un montant total de travaux s'élevant à 791 750.65 € HT soit 946 933.78 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **confirme** le choix de la commission d'appel d'offres,

☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer le marché avec le groupement solidaire Bouchardon / Faurie pour un montant total de travaux s'élève à 791 750.65 € HT soit 946 933.78 € TTC

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.05 TRAVAUX ANNUELS 2006 – FORET COMMUNALE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des devis de l'Office Nationale des Forêts chiffrant le programme de travaux pour l'année 2006 à réaliser dans la forêt communale au titre du programme annuel :

- Dégagement de plantation feuillue dans l'enceinte de l'espace pédagogique sur la parcelle 16 : 530.00 € HT à imputer en section de fonctionnement

- Entretien de sentiers sur la parcelle 16 : 530.00 € HT à imputer en section de fonctionnement

- Dégagement de plantation de 2002 merisier, chêne rouge, érable sycomore sur les parcelles n°13 et 15 : 2 020.00 € HT à imputer en section d'investissement opération 10

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **accepte** ces devis pour un montant total de 3 080.00 € HT soit 3 684.00 € TTC,

☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires,

☞ **sollicite** les aides maximales auprès des différents financeurs pour la réalisation de ces opérations ;

☞ **charge** l'Office Nationale des Forêts de réaliser les travaux nécessaires.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## 2006.05.06 TRAVAUX DE REBOISEMENT APRES TEMPETE – FORET COMMUNALE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des devis de l'Office Nationale des Forêts chiffrant le programme de travaux pour l'année 2006 à réaliser dans la forêt communale au titre du reboisement :

### Travaux de reconstitution regarnis après sécheresse :

- Enlèvement de protection dans les regarnis sur les parcelles 13 et 15 : 390.00 € HT
- Préparation des potets travaillés sur les parcelles 13 et 15 : 440.00 € HT
- Fournitures des plants ( 400 merisiers et 400 érables sycomores ) sur les parcelles 13 et 15 : 1 190.00 € HT
- Mise en place des plants sur les parcelles 13 et 15 : 800.00 € HT

Montant total de 2 820.00 HT soit 3 199.00 € TTC

### Travaux de reconstitution après tempête :

- Montant des travaux sur les parcelles 3, 4 et 11 : 2 696.00 € HT
- Montant des honoraires pour les travaux sur les parcelles 3, 4 et 11 : 2 480.00 € HT
- Montant des frais de dossier pour les travaux sur les parcelles 3, 4 et 11 : 650.00 € HT
- Dégagement de plantation 2004 de Douglas sur la parcelle 3 : 1 210.00 € HT
- Dégagement de plantation laricio sur la parcelle 17 : 760.00 € HT
- Dégagement de plantation 2004 de chêne rouge sur la parcelle 18 : 1 060.00 € HT

Montant total de 8 856.00 HT soit 9 742.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **accepte** ces devis pour un montant total de 11 676.00 € HT soit 12 941.00 € TTC à imputer en investissement à l'opération 15,

☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires,

☞ **sollicite** les aides maximales auprès des différents financeurs pour la réalisation de ces opérations ;

↳ charge l'Office Nationale des Forêts de réaliser les travaux nécessaires.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.07 LUNDI DE PENTECOTE**

Monsieur le Maire explique que le lundi 5 juin 2006, lundi de pentecôte **tous les services de la mairie seront fermés.**

Le principe de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées ou handicapées sera le suivant:

- chaque agent devra 7 heures en déduisant 7 heures de ses congés annuels

Exception faite pour les agents annualisés où la seule possibilité est de rajouter 7 heures de ménage à faire pendant les vacances scolaires.

Pour les agents à temps partiel ou à temps non complet, les sept heures de cette journée de travail sont proratisées par rapport à la quotité de temps de travail correspondante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

↳ **adopte** le principe relatif au lundi de pentecôte comme exposé ci-dessus.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.08 REHABILITATION ET AGRANDISSEMENT DU VESTIAIRE FOOT**

Monsieur BERCHU, 1<sup>er</sup> adjoint et adjoint aux affaires sportives et culturelles présente un projet d'aménagement et d'extension du vestiaire foot, afin de répondre aux nouvelles normes.

L'ensemble des travaux pour ce projet a été évalué par un maître d'œuvre à 130 295.00 € HT.

A ce montant, il convient d'y ajouter les frais d'honoraires du maître d'œuvre, du contrôleur technique, et du Coordinateur Santé Sécurité pour un montant de 18 245.00 € HT, ce qui entraîne pour la commune une prévision de dépense globale de 148 540.00 € HT.

Monsieur BERCHU explique que ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention auprès du Fonds d'Aide à l'Investissement géré par la Fédération Française de Football et du Conseil Général.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **adopte** le projet d'aménagement et d'extension du vestiaire foot,

☞ **sollicite** les aides maximales auprès des différents financeurs ( Fonds d'Aide à l'Investissement, Conseil Général...)

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

**2006.05.09 MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE –  
AMENAGEMENT D'UN PARC PAYSAGER  
AU CENTRE VILLAGE**

Monsieur le Maire rappelle que le budget 2006 prévoit l'aménagement d'un parc paysager à l'usage des piétons avec jeux pour enfant.

L'objectif est l'embellissement du quartier, la création d'une liaison piétonne sécurisée entre la place du Vivarais et le nouveau quartier des Termes, la desserte de l'école privée, l'aménagement du chemin des Trappes et la création d'un espace dédié aux familles.

A cet effet, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée en application de la procédure adaptée prévue à l'article 28 du code des marchés publics.

A cet effet, six sociétés ont remis une offre.

La commission de procédure adaptée s'est réunie le 12 mai 2006 et après avoir établi un tableau d'analyses des offres a proposé de retenir la société la mieux disante c'est-à-dire le cabinet Julien, 18, rue Melchior de Vogüé, 07100 ANNONAY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **entérine** la décision de la Personne Responsable du Marché de retenir la société Jacques JULIEN pour un montant de 9 900.00 € soit 11 840.40€

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.10 NOUVELLE REDACTION DE L'ARTICLE 2 DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'ANNONAY**

Monsieur le Maire expose aux conseillers que par délibération du 9 mai 2006, le Conseil de Communauté a défini l'intérêt communautaire en réécrivant l'article 2 des statuts de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay.

Aux termes de la loi, cette notion d'intérêt communautaire doit être approuvée par les conseils municipaux des communes adhérentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **approuve** la nouvelle rédaction de l'article 2 des statuts de la CCBA qui définit notamment la notion de l'intérêt communautaire dans les compétences de la dite communauté et ce tel que ce texte est annexé à la présente délibération.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.11 PAIEMENT DE LA FRANCHISE DU TRACTEUR MASSEY FERGUSON**

Monsieur le Maire explique que suite au sinistre du tracteur Massey Ferguson du 28 février 2006, notre assureur a pris en charge le remboursement du sinistre à hauteur de 8 762.02 €.

Il reste cependant à la charge de notre commune le montant de la franchise de 150.00 €, le sinistre s'élevant à 8 912.02 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

☞ **autorise** Monsieur le Maire à payer la somme de 150.00 € aux établissements PICARD Frères correspondant au montant de la franchise comme stipulé dans le contrat d'assurance du tracteur Massey Ferguson.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18



## 2006.05.12 DEMANDE DE SUBVENTION – VOYAGE DE CLASSE

Madame RULLIERE, adjointe aux affaires sociales expose que monsieur le Maire et elle-même ont reçu fin mars 6 mères de famille qui sollicitaient l'aide de la municipalité et du CCAS pour participer aux frais de voyages scolaires organisés par les établissements du secondaire d'Annonay.

Suite à cette demande, il s'avère qu'une intervention du CCAS n'entre pas dans le cadre de ses compétences, seule une famille en difficulté financière importante peut éventuellement solliciter le CCAS, avec l'intervention possible de l'Assistante sociale du secteur.

Par ailleurs, cette demande a fait l'objet d'une étude par la commission scolaire qui a émis les remarques suivantes :

- potentiellement 273 élèves de la commune fréquentant les divers établissements secondaires peuvent être concernés
- les voyages se multiplient avec un coût élevé
- très souvent les familles avec plusieurs enfants doivent quelquefois financer deux voyages
- notre commune donne des subventions aux deux écoles de Roiffieux pour les classes de découverte des enfants du primaire
- depuis les lois de décentralisation, la compétence des collèges relève du Département et la compétence des lycées relève de la Région

Madame RULLIERE donne lecture de la lettre adressée par ces familles au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, tout en reconnaissant l'intérêt pédagogique de ces sorties scolaires et après en avoir délibéré,

☞ **donne** un avis défavorable à cette demande de participation financière pour les voyages scolaires organisés par les établissements du secondaire, mais rappelle que le CCAS peut être sollicité pour aider une famille en difficulté financière.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## 2006.05.13 ACQUISITION D'UN VEHICULE

Vu les besoins actuels des services, Monsieur le Maire propose aux conseillers d'acquérir un véhicule d'occasion de marque Renault modèle Kangoo année 2001, 70 000 km, diesel, 7 chevaux, 2 portes, en bon état général pour un montant de 5 900 € TTC, plus 275 € de carte grise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ **autorise** Monsieur le Maire à effectuer toute démarche nécessaire à l'acquisition de ce véhicule pour un montant total de 6 175.00 € TTC,

✚ **autorise** Monsieur le Maire à signer l'achat de ce véhicule.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.14 LOCATION DE LA SALLE DE LA GARDE - ANDAR**

Monsieur le Maire expose que la salle de la Garde a été louée à l'Association Nationale contre l'Arthrite Rhumatoïde pour l'organisation de leur soirée du 27 janvier dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ **fixe** le coût d'utilisation de la salle de la Garde à 270 €.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **2006.05.15 FIXATION D'UN DROIT DE PLACE**

Monsieur le Maire propose aux conseillers de délibérer pour fixer le montant des droits de place pour les forains qui viennent une journée à l'occasion des fêtes organisées par les associations réfoaliennes ou la municipalité ( vide grenier...). L'électricité leur est fournie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ **fixe** à 30 € les droits de place payés par les forains qui viennent une journée à l'occasion des fêtes organisées par les associations réfoaliennes ou la municipalité.

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- **Jurés d'assises**

Monsieur le Préfet a demandé à Messieurs les Maires de désigner par tirage au sort les électeurs qui figureront sur la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2006.

Douze personnes ont été tirées au sort cette année :

Monsieur ARNAUD Joël – Côte Mouton  
Monsieur BARBE Michel – Les Pilles  
Monsieur BERCHU Maurice – Les Tilleuls  
Madame BOYER Geneviève – Les Touts  
Monsieur BROCA Marc – Brogieux  
Monsieur DE CAMPOS Raoul – Vignes des 7 hommes  
Madame DETANGER Anne – Brogieux  
Madame DI MATTEO Dominique – Les Terres  
Monsieur GARNIER Christian – Route de la Chomotte  
Monsieur KOURBAGE Alexandre – Les Termes  
Monsieur LAURENT Philippe – Vignes des 7 hommes  
Madame REYNAUD Danièle – Suc de la Garde

- **SPANC**

Monsieur le Maire expose que les visites des maisons raccordées à l'assainissement autonome ont commencées. Certains habitants contestent le coût de ce contrôle. Monsieur le Maire rappelle que ces contrôles sont rendus obligatoires par la loi sur l'eau.

- **Compte rendu de la commission d'urbanisme du 04/04/2006**

Monsieur le Maire transmet aux conseillers le compte rendu de la commission d'urbanisme du 04/04/2006

- **Lettre d'information des élus du SYTRAD**

Monsieur le Maire transmet pour information à chaque conseiller la lettre d'information des élus du SYTRAD de mars-avril 2006.

- **Permis de construire – Bibliothèque municipale**

Monsieur le Maire présente aux conseillers le permis de construire pour le réaménagement et l'agrandissement de la Bibliothèque Municipale.

- **Concours d'adjoint administratif territorial**

Monsieur le Maire explique aux conseillers que notre commune associée avec celle de Vernosc va organiser l'écrit du concours d'adjoint administratif territorial le 20 septembre 2006.

- **Ouverture d'un service Point Vert**

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'ouverture d'un service point vert situé au Tabac Presse de Monsieur BUSSEUIL Noël au Centre Commercial de Roiffieux.

Par l'intermédiaire de ce service, les clients du Crédit Agricole peuvent effectuer des opérations bancaires courantes.

- **Commission sportive et culturelle**

Monsieur BERCHU, 1<sup>er</sup> adjoint informe les membres de la commission sportive et culturelle d'une réunion le 22 juin 2006 à 18h30 à la salle rose de la Garde pour fixer le planning des fêtes 2006/2007. Une convocation leur sera adressée personnellement.

- **Enquête Publique – Révision du PLU**

L'enquête publique se déroulera du lundi 21 août 2006 au vendredi 22 septembre 2006

Permanences du commissaire enquêteur :

- lundi 21 août 2006 : de 14 h à 17 h
- mardi 12 septembre : de 9 h à 12 h
- vendredi 22 septembre : de 14 h à 17 h

- **Réfection de la VC de la Chomotte – CCBA programme 2005**

Suite à la constatation de la dégradation de l'enduit de la VC de la Chomotte, l'entreprise en charge des travaux est intervenue début avril pour procéder à un balayage soigné de la chaussée, suivi les dégradations ponctuelles à l'aide de la technique des emplois partiels à l'émulsion et a réalisé un enduit de surface et un cylindrage. Cette prestation a été réalisée entièrement à la charge de l'entreprise.

- **Invitation**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du comité paroissial invitant les membres du Conseil Municipal à remercier le Père Veyrand pour ses années de dévouement au service de la paroisse. Rendez-vous est donné le 18 juin 2006 à 12 heures à la Salle Félix.

- **Camion CROQ'PIZZA**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame BIEUVELET Sandrine nous informant de la suspension de son activité suite à son congé maternité. Cet artisan reprendra sa tournée début septembre 2006.

- **Dégradation**

Monsieur le Maire fait remarquer que les fleurs plantées dans le tombereau de Picancel ont été volées. Le Conseil Municipal déplore ces incivilités qui ont des conséquences financières sur notre commune et donc sur chacun des réfoaliens.

- **Représentation du Groupe Théâtral**

Madame RULLIERE, adjointe et l'ensemble du Conseil Municipal félicite le groupe théâtral pour la qualité de leurs représentations.

- **Conférence de la Bibliothèque**

Monsieur Joël PASCAL, conseiller et responsable de la Bibliothèque remercie Monsieur Michel BARBE pour son intervention bénévole lors de la conférence sur les nourrices et l'économie familiale aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles.

- **Journée sensibilisation des scolaires à la DFCI**

Monsieur BOUVIER, Adjoint informe les conseillers que 450 élèves de CM1 et CM2 du bassin d'Annonay participent le 30 mai et le 1<sup>er</sup> juin à deux journées de sensibilisation à la Défense des Forêts Contre l'Incendie à la Salle de la Garde.

Ces deux journées seront organisées en atelier avec comme intervenants le Lycée Agrotechnique, l'Office Nationale des Forêts, Le Comité d'Activité de Société et d'Economie de la Vallée de la Vocance et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Afin de partager cette action, le Conseil Municipal est invité à un apéritif d'honneur le jeudi 1<sup>er</sup> juin à 11h45

- **Salle Rose la Garde**

Monsieur ROCHAS, conseiller propose de rebaptiser la salle Rose et la salle Rouge de la Garde par des symboles tels qu'une rose et un coquelicot.

- **Bâtiment technique**

Monsieur PATOT, adjoint aux travaux expose aux conseillers que le bâtiment technique sera sorti d'eau et d'air à la fin de semaine.

La séance est levée à 22 heures 55.

Prochain Conseil Municipal : Mardi 27 juin 2006